PUY-DE-DÔME
EN MOUVEMENT

Le magazine des Puydômois

AVRIL 2017 > www.puy-de-dome.fr > N°173

UN PRINTEMPS AU NATUREL

UNE CHOUETTE SOIRÉE

En famille ou entre amis, près de 600 personnes sont venues, samedi 11 mars à la Maison des espaces naturels dans la forêt de la Comté (commune de Sallèdes), pour participer à la 12e Nuit de la Chouette. Cet événement national est organisé tous les deux ans par la Ligue pour la protection des oiseaux et la Fédération des parcs naturels régionaux de France. Dès le début de l'après-midi, et jusque tard dans la nuit, petits et grands ont profité des animations et balades gratuites pour découvrir les richesses nocturnes de la forêt. Clou de la soirée : les participants ont pu assister à l'envol d'une buse variable et d'une chouette hulotte.

CONTACT
Service des milieux naturels
Sophie Valleix
Tél. : 04 73 42 35 77
ens.puy-de-dome.fr

LE SERVICE DES ROUTES MOBILISÉ APRÈS LA TEMPÊTE ZEUS

Les agents des routes du Conseil départemental se sont fortement mobilisés pour rouvrir et sécuriser le plus rapidement possible les routes départementales suite au passage de la tempête Zeus, le 6 mars. Plusieurs opérations ont été nécessaires, notamment dans le Livradois-Forez, pour dégager les troncs d'arbres ou les différents débris, comme ici le toit d'un hangar, qui jonchaient la chaussée.
Les sapeurs-pompiers ont également été très sollicités avec pas moins de 160 interventions en lien avec les vents violents.

CONTACT
Direction des routes et de la mobilité
Emilie Peyrard
Tél. : 04 73 42 38 44

300 COLLÉGIENS AUX FINALES DE VOLLEY...

Attention ! Après-midi sportive. Samedi 11 mars, le Conseil départemental a invité près de 300 collégiens à la Maison des sports de Clermont-Ferrand pour assister aux 4 finales des coupes de France de volley, masculines et féminines, fédérales et professionnelles.
Les élèves ont pu encourager les Panthères de Chamalières qui se sont imposées 3 sets à 1 face à Marcq-en-Barœul. Poussées par 3 200 spectateurs, elles ont su trouver l'énergie pour revenir au score après avoir été menées dans le premier set et l'emporter au terme d'un match haletant.

CONTACT
Comité départemental de volley-ball
Tél. : 04 73 91 36 62
volleycd63.chez.com

... ET 1 600 À L'ASM

Après le volley, le rugby. Samedi 18 mars, 1 600 élèves de 50 collèges et écoles puydômois ont investi les tribunes du stade Marcel-Michelin pour soutenir l'ASM contre la Section Paloise (Pau) en Top 14 (65 - 13). Comme pour les finales de coupes de France de volley la semaine précédente, le transport en bus et les billets d'entrée étaient offerts par le Conseil départemental.

CONTACT
Service communication
Vanessa Martin
Tél. : 04 73 42 24 14

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

LAISSEZ-VOUS GUIDER, LE PUY-DE-DÔME SE DÉVOILE...

Le printemps arrive et avec lui, ses envies de sorties inopinées ou ses projets de vacances. Amateurs de nature sauvage, de volcanologie, de sites archéologiques ou de spectacles, ce nouveau numéro du Puy-de-Dôme en Mouvement est fait pour vous !

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme mène, en effet, depuis de nombreuses années, une politique de préservation mais aussi de mise en valeur de son patrimoine naturel, architectural et culturel pour permettre aux Puydômois et aux touristes d'en saisir toute la richesse et la diversité.

Car le patrimoine, sous toutes ses formes, illustre les particularités qui font de nos villes et de nos villages des endroits uniques où il fait bon vivre.
Il personnalise et différencie chaque territoire et à cet égard, il doit être perçu comme un outil de développement incontournable.
L'un des atouts de notre département est de posséder un patrimoine naturel et bâti remarquable qui ne demande qu'à se dévoiler. C'est ce que nous nous employons à faire au travers de nos politiques départementales.
Toutes ces richesses participent à l'attractivité touristique, au dynamisme économique et génèrent des activités nouvelles et des emplois non délocalisables.

Proposer un programme animations à l'échelle du département est aussi une manière pour nous de vous faire découvrir ou redécouvrir notre territoire, de le faire partager et de valoriser le travail des femmes et des hommes qui le composent.

Soyons fiers de notre département, le Puy-de-Dôme.

Jean-Yves GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'ADF

SOMMAIRE

RETOUR SUR IMAGES — 2-3
ÉDITO / SOMMAIRE — 4
CHAÎNE DES PUYS — 5
COLLÈGES — 6-7
Travaux au collège de Vic-le-Comte
Nouvelle sectorisation à Clermont-Ferrand

DOSSIER — 8 à 16
« NATUREZ-VOUS »

ROUTES — 17
Traverses de Coudes, Gelles et Briffons

SOCIAL — 18-19
Solidarité paysans
Initiation à l'informatique aux Martres-de-Veyre

CULTURE — 20-21
Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés
La MD 63 labellisée « bibliothèque numérique de référence »

ENVIRONNEMENT — 22
Collecte de produits phytosanitaires

PAGE PRATIQUE — 23-24
Fiche association : Thermauvergne
Fiche pratique : 10 Bistrots de Pays® dans le Puy-de-Dôme

BLOC-NOTES — 25

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES — 26-27

Puy-de-Dôme en mouvement n° 173
Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département – Service communication – 24, rue Saint-Esprit – 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 – Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrice en chef : Dominique Lamirand
Rédaction : Laurence Rapp, Thibault Teisserenc, Bérangère Monraisse, Clément Fonty, Laurent Malaurie avec le concours des services du Conseil départemental.

Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Steeve Hans, Rémi Vigier, Joël Damase, Gérard Fayet, Foxy Devil, Lisa Lesourd, PoPlité, Marielsa Niels, Stéphane Hugon.

Illustrations: San Salvador, Vice Versa

Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost – Tirage : 335 000 exemplaires – Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

PEFC 10-32-2813 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

Randonnée

SE PROMENER RIME AVEC RESPECTER

Se balader dans la Chaîne des Puys ? Voilà une bonne idée, à condition de ne pas oublier de respecter cet environnement préservé et ses activités traditionnelles.

Avec le retour du printemps, difficile de ne pas résister à l'envie d'aller s'aérer et profiter des paysages de nos volcans. Pour tous les amateurs de loisirs de pleine nature, la Chaîne des Puys reste un « must ». Elle est facilement accessible et parcourue par de nombreux chemins de randonnée entretenus et balisés.
Il ne faut cependant pas oublier que cet espace est aussi un ensemble de propriétés privées où s'exercent des activités traditionnelles, notamment le pastoralisme. Pour assurer une cohabitation harmonieuse entre tous, il est nécessaire que chacun ait conscience de l'impact de son passage dans ces milieux.

Voici quelques recommandations pour votre prochaine sortie :
- ne sortez pas des sentiers battus. Les paysages de la Chaîne des Puys sont très sensibles à l'érosion. La randonnée « sauvage » accélère ce phénomène ;
- tenez votre chien en laisse. En liberté, il peut effrayer les brebis ;
- respectez les clôtures et ne traversez pas les troupeaux de brebis (à pied comme en VTT). L'éparpillement des brebis crée du stress et accroît le travail des bergers ;
- ne vous garez pas le long des routes, il existe des parkings sécurisés (pied du puy de Dôme, col des Goules, col de Ceyssat…) au départ de nombreux sentiers de randonnée.

Contempler et aimer la Chaîne des Puys, c'est aussi comprendre et respecter les propriétaires qui autorisent le passage des promeneurs sur leurs parcelles et le travail de ceux qui, par leurs activités, contribuent à façonner ces paysages. C'est parce que tout le monde y met du sien que nos volcans restent un site exceptionnel et ouvert à tous.

CONTACT
Direction des grands sites patrimoniaux
Alexandra Malgat - Tél. : 04 73 42 02 28
volcan.puy-de-dome.fr

LA CANDIDATURE PRÉSENTÉE EN 2018

L'Etat français a réaffirmé sa confiance et son soutien au projet de candidature de la Chaîne des Puys – faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, a annoncé que la France retiendra notre projet de candidature pour le présenter au Comité du patrimoine mondial à l'été 2018.
Cette instance, qui décide de l'inscription d'un site au patrimoine mondial, se réunit tous les ans, généralement au début de l'été, pour examiner les dossiers de candidature présentés par les 193 Etats ayant ratifiés la Convention du patrimoine mondial. Chaque Etat n'a le droit de présenter que 2 dossiers par an.

Sorties scolaires

UN SITE QUI A LA CLASSE

Tous les ingrédients sont réunis pour une sortie scolaire réussie. Le Conseil départemental propose aux élèves et à leurs enseignants un large panel d'activités, d'outils et d'animations pédagogiques gratuites sur le puy de Dôme et ses alentours.
Les enseignants peuvent choisir entre plusieurs thématiques : environnement et biodiversité, archéologie au temple de Mercure, géologie et volcanisme…
Nouveauté de cette année : du 26 au 30 juin, des sorties pédagogiques (du CM1 au collège), encadrées par des accompagnateurs de moyenne montagne, sont proposées au cœur de la Chaîne des Puys. Enseignants, ne tardez pas à réserver !

CONTACT
Fabienne Chevalier
Tél. : 04 73 42 49 86
volcan.puy-de-dome.fr/scolaires

GRAND SITE DE FRANCE Puy de Dôme

Vic-le-Comte

UN COLLÈGE TOUT NEUF À LA RENTRÉE

Le chantier du collège de La Comté devrait être livré cet été.

L'extension est en cours de construction.

Après une année de travaux, les élèves du collège de La Comté retrouveront un établissement entièrement rénové et avec une capacité d'accueil portée à 540 places (contre 480 actuellement) à la rentrée 2017.
Le chantier consiste à réaménager une partie des locaux actuels avec l'agrandissement du restaurant scolaire et la création d'un nouveau local d'archives près des bureaux de l'administration. Deux nouvelles salles de classe verront également le jour.
A côté des bâtiments existants, une extension est en cours de construction. Reliée à ces derniers par une passerelle, elle accueillera une nouvelle salle de musique au sein d'un pôle affecté aux disciplines artistiques, un lieu de détente en remplacement de l'ancien foyer et une nouvelle salle de classe.
A noter également la création d'une salle d'activités de 150 places qui pourra être mise à la disposition des associations locales en dehors du temps scolaire et après signature d'une convention. Elle sera directement accessible depuis l'extérieur pour que les usagers puissent l'utiliser sans avoir à entrer dans l'établissement.

FINANCEMENT
Coût total : 1,8 M€ TTC
Financé par le Conseil départemental

CONTACT
Direction des collèges
Thierry Julien
Tél. : 04 73 42 23 82

Défi collég'énergie

LES COLLÉGIENS EN MODE ÉCOLO

Le Conseil départemental lance un défi aux collégiens pour les inciter à mieux maîtriser l'énergie et lutter contre le changement climatique.

Maîtriser la consommation d'énergies fossiles et développer les énergies renouvelables : c'est le défi que vient de lancer le Département aux élèves de la 6e à la 4e. Dans le cadre de sa labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » par le ministère de l'Environnement, le Conseil départemental* invite tous les collèges publics et privés à participer au « Défi collèg'énergie ». Encadrés par un enseignant, les collégiens devront élaborer un projet sur le thème de la maîtrise de l'énergie afin de le mettre en œuvre pour l'année scolaire 2017/2018.

Examinés par un comité de sélection, les dossiers pourront bénéficier **jusqu'à 5 000 € de subventions** du Département pour financer des visites de sites, du matériel pédagogique, des animations ou encore des séjours éducatifs.

* en collaboration avec l'Adhume et le Collectif régional d'éducation à l'environnement (CREEA)

CONTACT
Mission développement durable
Bénédicte Paris
Tél. : 04 73 42 02 94

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT — Agir pour un développement durable

INFOS PRATIQUES
Les dossiers de candidature sont à envoyer jusqu'au 15 mai 2017 par mail :
benedicte.paris@puy-de-dome.fr

ou par courrier :
Conseil Départemental
Mission Développement Durable
24 rue Saint-Esprit
63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Clermont-Ferrand

NOUVELLE SECTORISATION DES COLLÈGES À LA RENTRÉE 2017

Le Conseil départemental et l'Education nationale souhaitent favoriser la mixité sociale et scolaire dans les collèges puydômois. Cette volonté politique va se concrétiser dès la rentrée 2017 par des évolutions de la sectorisation des collèges de Clermont-Ferrand.

DANS QUEL COLLÈGE EST SCOLARISÉ VOTRE ENFANT ?

Le Conseil départemental met à disposition sur son site Internet un moteur de recherche pour trouver instantanément le collège de votre secteur. Il suffit d'indiquer votre adresse pour connaître le nom et les coordonnées de votre établissement.
www.puy-de-dome.fr/colleges/sectorisation

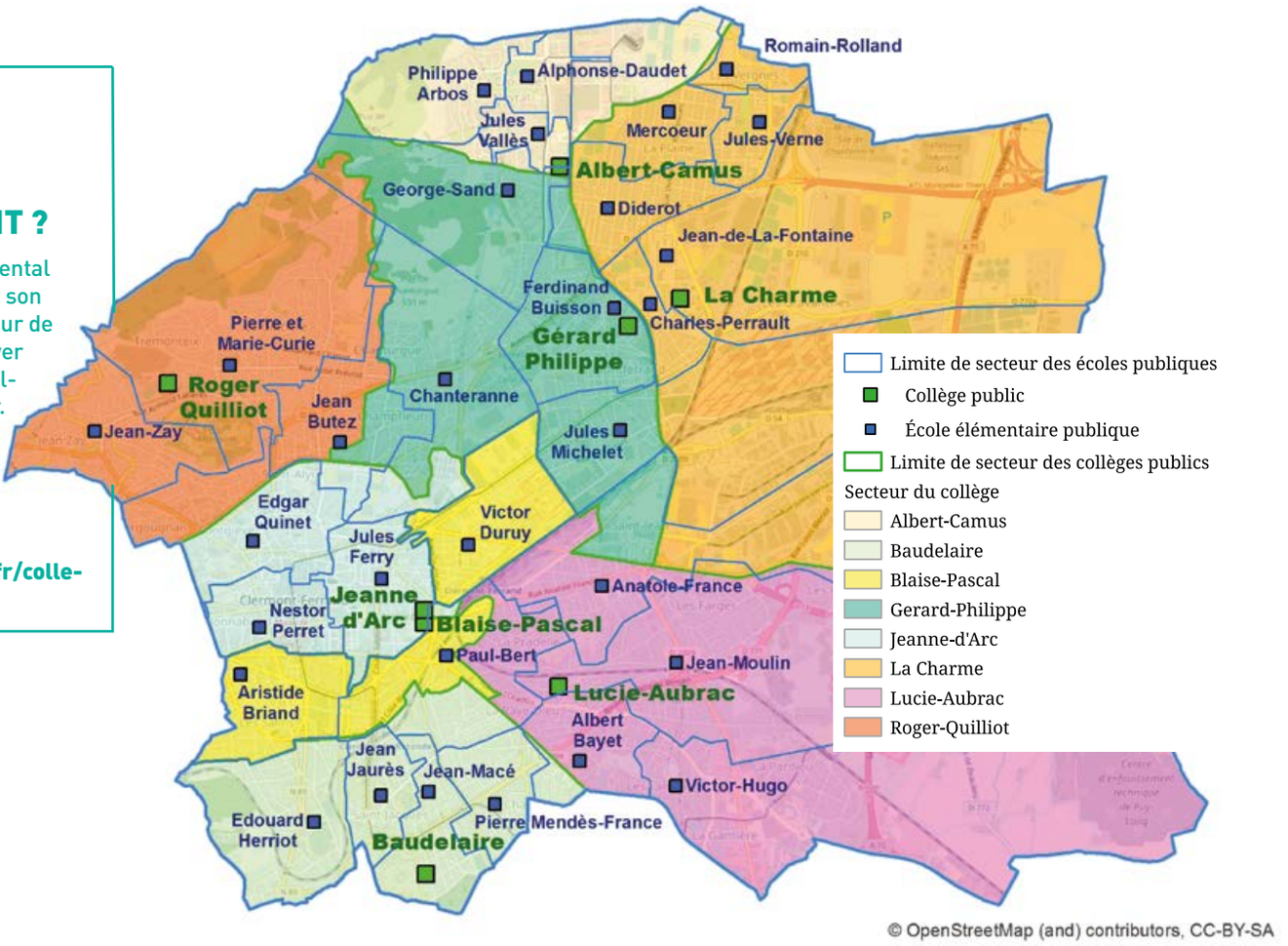

© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA

Les changements de sectorisation à la rentrée 2017 concernent les élèves scolarisés sur 4 écoles primaires de Clermont-Ferrand : **Victor-Duruy, Nestor-Perret, Aristide-Briand et Jules-Ferry**. Le Conseil départemental, l'Education nationale et la Ville de Clermont-Ferrand souhaitent qu'à terme, chaque école clermontoise soit rattachée à un seul collège. Les changements de sectorisation ne concernent que les élèves entrant en 6e. Les changements de sectorisation s'étaleront donc sur 4 ans.

- Les adresses affectées à **l'école Victor-Duruy** seront sectorisées dans leur totalité sur le collège Blaise-Pascal (au lieu de Jeanne-d'Arc, Lucie-Aubrac et Gérard-Philipe actuellement) ;
- Les adresses affectées à **l'école Nestor-Perret** seront sectorisées dans leur totalité sur Jeanne-d'Arc (actuellement, une moitié est scolarisée à Blaise-Pascal et l'autre moitié à Jeanne-d'Arc) ;
- Les adresses affectées à **l'école Aristide-Briand** seront sectorisées dans leur totalité sur Blaise-Pascal (actuellement, un petit secteur va sur Baudelaire) ;
- Les adresses affectées à **l'école Jules-Ferry** seront sectorisées dans leur totalité sur Jeanne-d'Arc (actuellement, une moitié est scolarisée à Blaise-Pascal et l'autre moitié à Jeanne-d'Arc).

CONTACT
Direction des collèges
Sébastien Lapalus
Tél. : 04 73 42 12 43

LE PUY-DE-DÔME GRANDEUR NATURE

Interview

Dominique GIRON

vice-présidente chargée de l'innovation, de la transition énergétique et numérique et du tourisme

« UNE INVITATION À SE RESSOURCER »

Le printemps et la belle saison s'annoncent riches en rendez-vous ! Avec le programme d'animations « Naturez-vous », le Conseil départemental invite les Puydômois à sortir, découvrir, se ressourcer… Présentation par Dominique Giron.

Pour la quatrième année consécutive, le Conseil départemental propose un programme d'animations.

Dominique Giron : Après la gastronomie, l'eau et les paysages vus d'en haut, nous proposons de nouveau aux Puydômois plusieurs animations gratuites réparties sur tout le département. Notre programme invite à profiter des grands espaces, comprendre la complexité de la vie des milieux aquatiques comme les mares et les étangs, observer et écouter les oiseaux ou tout simplement contempler la nature et se ressourcer à son contact. Toutes ces animations sont gratuites et ouvertes à tous.
Nous souhaitons également offrir à tous ceux qui ne peuvent pas partir en vacances une occasion de se dépayser en découvrant des sites exceptionnels.

Ce programme, destiné aux Puydômois, s'adresse-t-il aussi aux touristes ?

D.G. : D'abord aux Puydômois mais c'est faire d'une pierre deux coups ! L'attractivité touristique du Puy-de-Dôme se définit en chacun de nous, dans la façon dont nous nous représentons notre propre espace de vie. Ainsi, ces animations visent à mieux faire connaître et aimer nos territoires et l'on ne partage bien avec nos visiteurs que ce que l'on connaît et aime profondément. Plus généralement, en animant nos territoires et en contribuant à améliorer le cadre de vie des Puydômois, nous développons l'attractivité touristique du Puy-de-Dôme. Nous sommes l'un des départements les plus visités de France et nous comptons bien rester dans le peloton de tête.
C'est avec cette même ambition et cette même stratégie d'engagement que nous sommes, depuis 2015, gestionnaire territorial de la marque Bistrot de Pays® *(cf. fiche pratique p.23)*. Nous accompagnons les 10 cafés-restaurants labellisés dans le Puy-de-Dôme. Cette marque permet de distinguer les démarches d'excellence de bistrotiers qui ont foi dans leur région. Avec eux, nous souhaitons dynamiser leur activité commerciale en s'appuyant sur la valorisation du terroir, des producteurs locaux et en renouvelant la fonction sociale et culturelle de ces établissements.

Le Concours départemental du fleurissement et du cadre de vie s'inscrit aussi dans cette logique ?

D.G. : Parfaitement. Ce concours a par ailleurs une vertu qui est de donner un cadre de progression permettant aux communes qui le souhaitent de concourir au label « Villes et villages fleuris ». Nous sommes dans cette même dynamique d'engagement vertueux pour l'amélioration du cadre de vie et le développement touristique. Nous incitons d'ailleurs les petites communes à s'y inscrire pour leur montrer que le fleurissement n'est pas réservé qu'aux collectivités importantes. Le concours comporte même un prix pour la participation des habitants pour les inviter à s'impliquer dans l'embellissement de leur village.

Le mois d'avril verra également la publication par le Département du 5e guide de randonnée de la collection *A la découverte du Puy-de-Dôme*. Quelles sont les nouveautés ?

D.G. : Le nouveau guide de randonnée, *Naturez-Vous*, est gratuit et donne la priorité à la découverte de notre patrimoine naturel. Cette année, en plus des 20 nouveaux itinéraires de randonnée pédestre, il propose des parcours pour les cyclistes, les sportifs, les pêcheurs ou les amateurs d'escalade… Avec ça, difficile de résister à l'appel du grand air. Pour ceux qui préfèrent leurs téléphones ou tablettes, nous allons mettre en ligne, cet été, des itinéraires du PDIPR*, parfaitement balisés et entretenus, sur l'application Cirkwi. Ces balades seront disponibles gratuitement et sans publicité. Nous avons également deux applications que nous mutualisons avec la Région : Auvergne rando et Auvergne vélo.
Que ce soit sur format papier ou numérique, nous mettons en œuvre tous les moyens pour que les Puydômois comme les touristes puissent découvrir notre département en toute facilité.

*Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

CONTACT
Service tourisme
et thermalisme
Nadine Maleysson
Tél. : 04 73 42 20 53

La Maison des espaces naturels sensibles à Sallèdes.

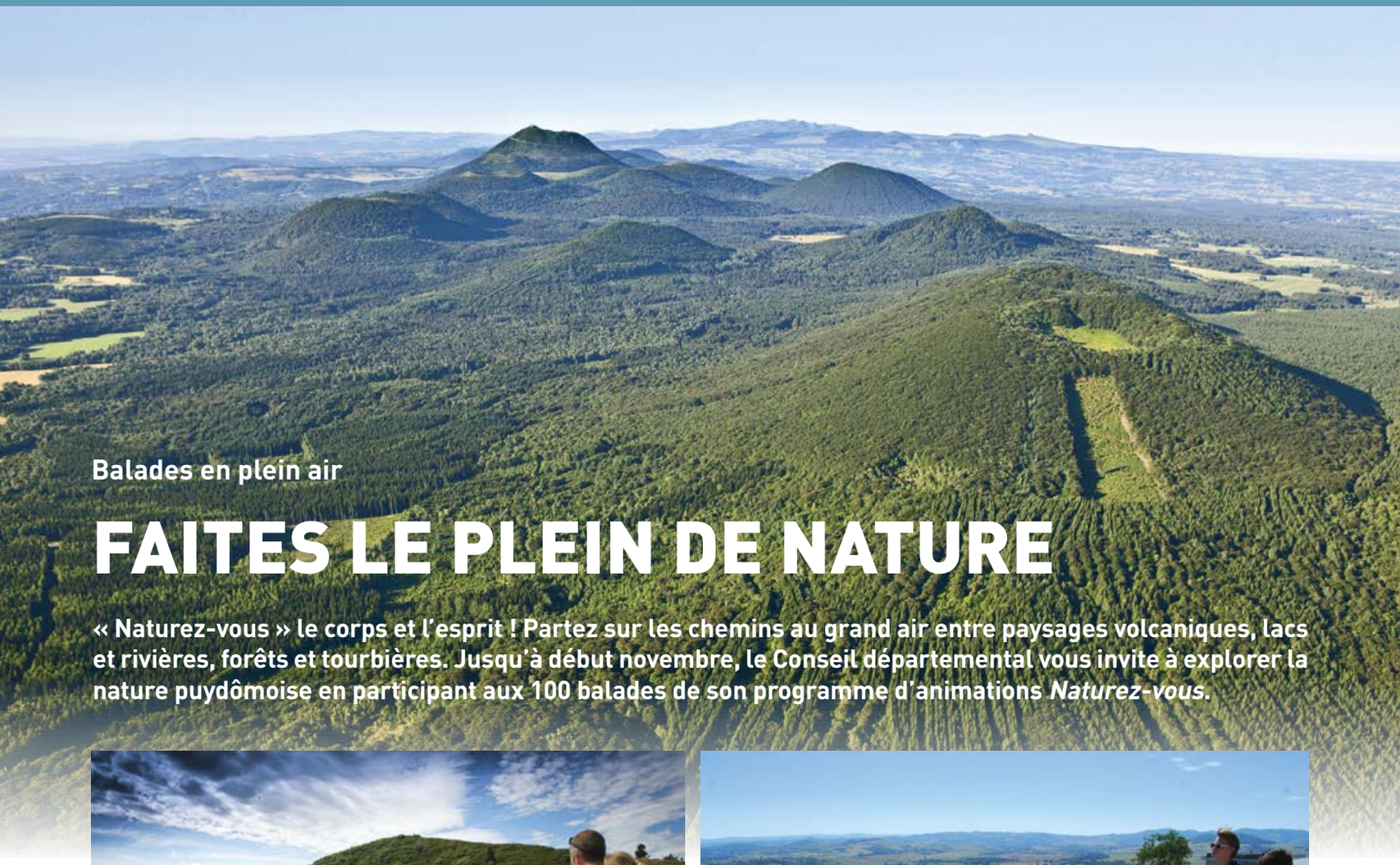

Balades en plein air

FAITES LE PLEIN DE NATURE

« Naturez-vous » le corps et l'esprit ! Partez sur les chemins au grand air entre paysages volcaniques, lacs et rivières, forêts et tourbières. Jusqu'à début novembre, le Conseil départemental vous invite à explorer la nature puydômoise en participant aux 100 balades de son programme d'animations *Naturez-vous*.

Mettez-vous dans la peau d'un volcanologue pour explorer la Chaîne des Puys.

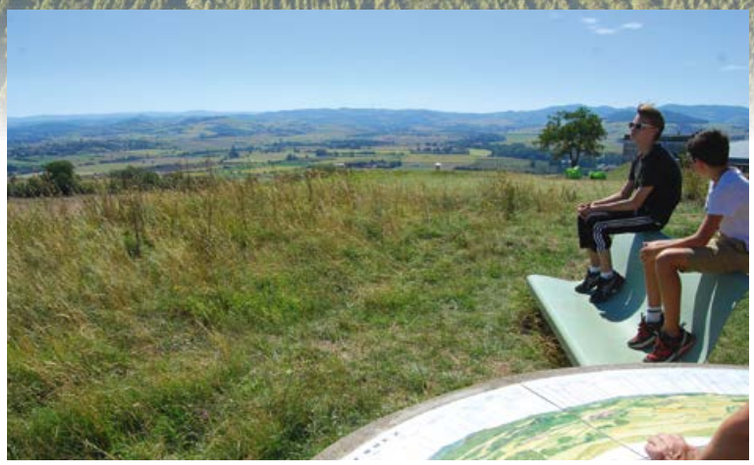

Les balades thématiques du musée de la Céramique vous emmènent sur le puy de Courcourt.

Balade dans l'ENS de la montagne du Mont, dans la vallée de la fontaine salée du massif du Sancy.

Rendez-vous samedi 20 mai à la Maison des espaces naturels pour la Fête de la nature dans la forêt de la Comté.

VIVEZ L'EXPÉRIENCE PUY DE DÔME

Du haut de ses 1465 mètres d'altitude, le géant des Dômes offre un panorama à 360° sur la Limagne, le Livradois-Forez, le massif du Sancy, les Combrailles et la Chaîne des Puys. Grimpez jusqu'au sommet du puy de Dôme pour découvrir son histoire géologique et humaine, visiter le temple de Mercure, mener des expériences volcaniques ou savourer des spécialités culinaires puydômoises. Le week-end et pendant les vacances, ces balades et animations gratuites réjouiront petits et grands.

CONTACT
Site du puy de Dôme
Tél. : 04 73 62 21 46
volcan.puy-de-dome.fr

LE MONDE FASCINANT DES VOLCANS

Les volcans de la Chaîne des Puys n'auront plus de secrets pour vous. Le temps d'une balade, mettez-vous dans la peau d'un explorateur ou d'un volcanologue pour percer les mystères des dômes, cônes et autres cratères puydômois. A Combegrasse, Louchadière, Chopine, Gouttes ou Vichatel, laissez-vous surprendre par les richesses insoupçonnées de la faune et de la flore de la Chaîne des Puys. Vous souhaitez observer de plus près les plantes sauvages et la nature ? Participez à une initiation dans la plaine de Lachamp ou accompagnez votre enfant à l'atelier « photographes en herbe ». En plus, un appareil photo lui sera prêté gratuitement.
Les gardes-nature du Parc des Volcans vous invitent, enfin, à partager leur passion en vous montrant les « coulisses » de la Chaîne des Puys lors de randonnées.

CONTACT
Site du puy de Dôme
Tél. : 04 73 62 21 46
volcan.puy-de-dome.fr

AU CŒUR DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Laissez-vous bercer par le chant des oiseaux, surprendre par les habitants des mares et tourbières ou charmer par les orchidées sauvages. Accompagnés de guides passionnés, promenez-vous en famille dans l'un des 21 espaces naturels sensibles puydômois (ENS) : la vallée du Fossat, l'étang du Pacage, le lac des Bordes, la colline de Mirabel... Randonnées, jeux de pistes, balades contées et land art vous sensibiliseront à la biodiversité et à la fragilité de ces sites remarquables. La plupart des ENS sont équipés pour accueillir et informer les promeneurs : sentiers balisés, caillebotis sur les zones les plus humides, panneaux d'interprétation, observatoires...

CONTACT
Renseignements et réservations sur :
ens.puy-de-dome.fr
ou auprès de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
Tél. : 04 73 36 39 79 (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30)
Mail : die63@puy-de-dome.fr

SI LA FORÊT M'ÉTAIT COMTÉ...

Cette forêt emblématique, la plus grande chênaie de plaine en Auvergne, s'étale sur des buttes volcaniques anciennes. Ce massif boisé abrite des espèces protégées telles que le lys martagon, l'œillet superbe, l'anémone pulsatille et la céphalanthère rouge. Grâce à la grande diversité de ses milieux et de ses habitats, la forêt de la Comté possède une faune riche et surprenante. Des oiseaux, des chevreuils et sangliers, des petits mammifères comme la chauve-souris murin de Daubenton mais aussi des amphibiens emblématiques tels que la salamandre tachetée ou le sonneur à ventre jaune.
De nombreux itinéraires balisés de randonnée sillonnent la forêt. Des animations sont organisées tout au long de l'année au départ de la Maison des espaces naturels.

Animations :
- Voyage au cœur de la vie des mousses, balade, samedi 13 mai
- Fête de la nature, samedi 20 mai
- Fête des mares, samedis 3 et 10 juin
- Au cœur de la vie des fourmis, mercredi 14 juin
- Grimpez dans les arbres, samedi 17 et dimanche 18 juin
- Quand les boues bouent, balade, samedi 24 juin
- Explosion végétale, balade botanique, samedi 24 juin
- Soirée barbastelles, samedi 15 juillet
- Soirée d'amour chez les chevreuils, vendredi 28 juillet

Atelier ludique pour petits et grands « Dans les coulisses du puy de Dôme » à la Maison de site.

Expositions :
- Fleuves et rivières, jusqu'au 12 avril
- Auvergne sauvage, faune et flore entre Dôme et Dore, du 24 avril au 31 mai
- Entre terre et eau, du 7 juin au 26 juillet
- Regards sur nos forêts, du 7 juin au 19 juillet

CÉRAMIQUES, ENTRE ARGILES ET VOLCANS

Depuis le puy de Courcourt, à Seychalles, admirez le panorama exceptionnel sur le Livradois-Forez et la Limagne, observez les argiles très colorées et explorez les profondeurs d'un volcan. Un guide-géologue vous emmènera sur les terres des potiers gallo-romains avant de vous faire visiter le musée départemental de la Céramique à Lezoux.
Ces journées-balades auront lieu les dimanches 23 avril, 25 juin, 23 juillet, 20 août, 3 septembre, 22 octobre et 19 novembre, de 9h30 à 16h.
Randonnée : durée 3h
- distance : 3 km
- dénivelé 50 m - niveau facile
Tarifs : adulte 8 €, enfant 4 €, gratuit pour les moins de 8 ans

CONTACT
Yamina Chikhi
Tél. : 04 73 73 42 43
musee-ceramique.puy-de-dome.fr

INFOS PRATIQUES
Renseignements et réservations sur le site :
www.puy-de-dome.fr

Un agenda est disponible sur demande à l'Hôtel du Département (24 rue Saint-Esprit à Clermont-Ferrand), à la Maison de site du puy de Dôme, à la Maison des espaces naturels, au musée départemental de la Céramique et auprès des sites accueillant les animations.

Recommandations : prévoir des chaussures de marche et des vêtements adaptés.

Carte cyclotouristique

BALADES À VÉLO

Envie de vous balader à vélo ? Suivez l'un des itinéraires balisés de notre département : 14 boucles cyclo-sportives, 10 cyclo cols, la véloroute V70, la voie verte du lac Chambon... Tous ces parcours sont référencés sur la carte cyclotouristique. Editée par le Conseil départemental, elle présente, pour chaque circuit, sa durée, sa longueur, son profil et son dénivelé. La carte indique également les bandes et pistes cyclables de l'agglomération clermontoise.

OÙ TROUVER LA CARTE ?

Elle est disponible à l'Hôtel du Département (24 rue Saint-Esprit à Clermont-Ferrand), sur le site du puy de Dôme, dans les offices de tourisme...
Et sur le site Internet :
www.planetepuydedome.com

CONTACT
Service tourisme et thermalisme
Laurence Fortune
Tél. : 04 73 42 23 99

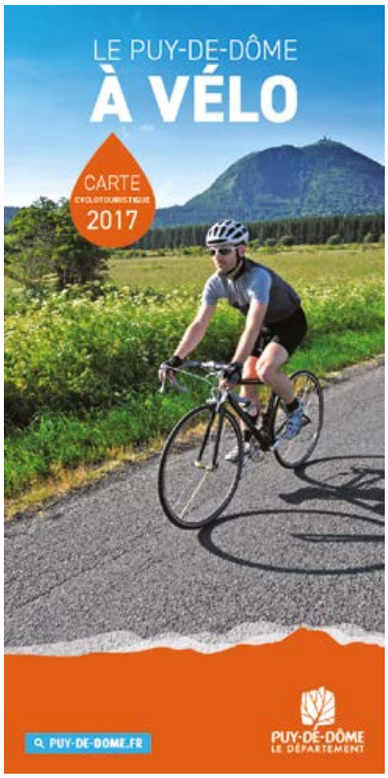

5e guide de randonnée

PROFITEZ DU GRAND AIR !

Prenez un grand bol d'air en arpentant les chemins des 43 itinéraires de randonnée et parcours d'activités proposés dans le guide *Randos nature.*

Offrez-vous un bain de nature ! Avec ses paysages grandioses, ses volcans majestueux et son patrimoine naturel remarquable, le Puy-de-Dôme possède tous les atouts pour profiter du grand air.
Parce que tous les goûts sont dans la nature, le nouveau guide *Randos nature* édité par le Conseil départemental regroupe 20 itinéraires de randonnée pédestre mais aussi 2 boucles sportives de 30 km avec un balisage adapté pour les amateurs de course à pied, 4 circuits à suivre en vélo et en VTT, 2 parcours de pêche, des sites d'escalade... Soit 43 itinéraires à parcourir en famille ou entre amis.
Ce 5e numéro de la collection *A la découverte du Puy-de-Dôme* a sélectionné des sentiers menant au plus près des espaces naturels préservés du département, remarquables par la richesse de leur flore, de leur faune, de leur géologie ou de leur histoire.
Chaque balade est présentée avec une carte topographique, le descriptif du parcours, sa durée (de 20 min à 5 à 6 heures de marche, voire plusieurs jours), le nombre de kilomètres, les altitudes et le type de balisage.
Les guides sont disponibles gratuitement à l'Hôtel du Département à Clermont-Ferrand, dans les offices de tourisme, à la Maison de site du puy de Dôme et dans de nombreux sites touristiques.
Les 5 ouvrages, les fiches de randonnées et leurs tracés GPX sont également téléchargeables sur le site Internet :
www.planetepuydedome.com

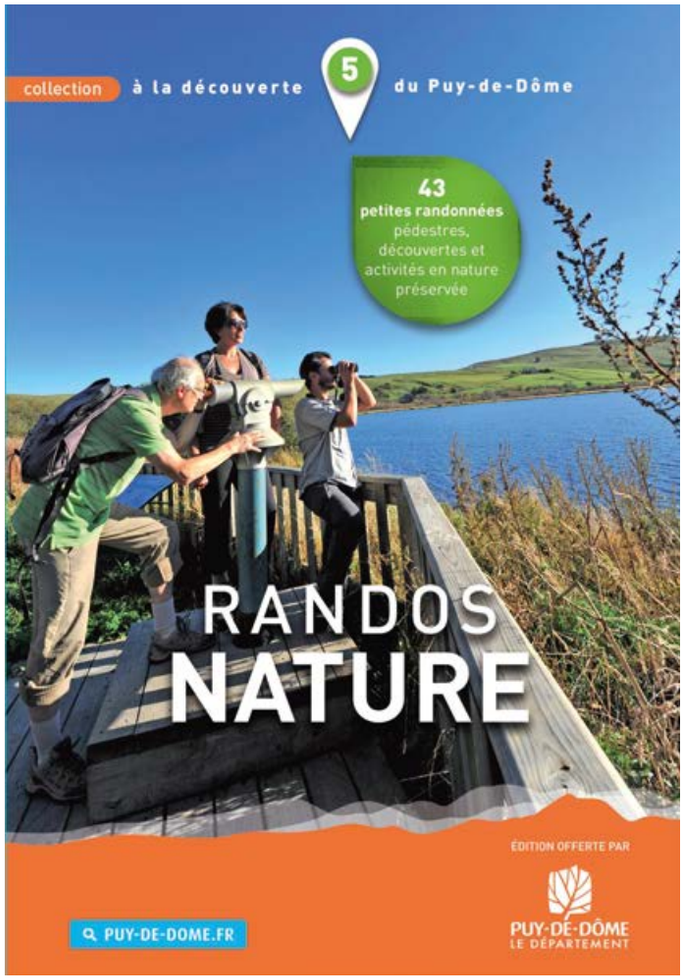

Ce 5e guide de randonnée a sélectionné des itinéraires menant au plus près des espaces naturels remarquables du département.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Faites nous part de vos impressions, de vos coups de cœur et de vos remarques sur nos chemins de randonnée à l'adresse suivante :
randopdipr@puy-de-dome.fr
Toutes vos appréciations seront utiles pour préserver ces itinéraires et améliorer notre documentation.

CONTACT
Service tourisme et thermalisme
Aurélia Péronnet - Tél. : 04 73 42 25 40

Panoramique des Dômes

PHOTOS ET EXPÉRIENCE CHOCOLAT

Vivez l'expérience chocolat pendant les vacances de Pâques sur le site du puy de Dôme. TC Dôme organise une chasse aux œufs, des masterclass, des expositions et un concours photos.

EXPÉRIENCE CHOCOLAT AU SOMMET !

> Chasse aux œufs géante

Dimanche 16 avril de 14h à 17h au sommet du puy de Dôme

Munis d'un carnet d'explorateur, les enfants se lanceront dans une course d'orientation pour résoudre des énigmes sur l'histoire géologique de la Chaîne des Puys et faire le plein de gourmandises ! Au programme également : atelier de sérigraphie, atelier maquillage enfant, magicien et sculptures sur ballons.

- Gratuit et sur inscription préalable

Nombre de places limité

> Masterclass chocolat

Samedi 22 et dimanche 23 avril au *1911*

Les pâtissiers-chocolatiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat animeront plusieurs masterclass d'une heure dans les cuisines du restaurant *Le 1911*. Sur réservation.

Masterclass chocolat/pâtisserie :

- 15h30 - 16h30 et 16h30 - 17h30

Atelier d'analyse sensoriel du chocolat :

- 15h30 - 16h30 et 16h30 - 17h30

Démonstrations de fabrication de sujets de Pâques. Gratuit, en accès libre de 14h à 17h au salon Mercure.

BALADE ROMANE ET PAYSAGES D'AUVERGNE

Exposition de photos de Jean-Yves Faugère en hommage aux vieilles pierres nées dans un écrin de nature en Auvergne. Une trentaine de clichés des églises, chapelles, châteaux, moulins et autre édifices révèlent la force et la richesse de ce patrimoine culturel.

Jusqu'au 30 avril

En libre accès de 9h à 17h30 à la Maison de site

- gare de départ du Panoramique des Dômes

CONCOURS PHOTOS

Pour célébrer le **2 millionième voyageur** qui montera à bord du Panoramique des Dômes, dimanche 21 mai, TC Dôme organise un concours photos sur le thème « Voyage silencieux au cœur des volcans ».

Pour participer, il suffit d'envoyer une photographie **avant le vendredi 5 mai minuit**, en format numérique (.jpg) à l'adresse : **communication@panoramiquedesdomes.fr**

Chaque participant(e) (même nom, même prénom, même date de naissance) peut présenter deux clichés au maximum. Format : 1920×1080 pixels minimum, en 300 dpi et d'une taille de 9Mo maximum. La participation au concours est gratuite et ouverte à tous (adultes, enfants et scolaires)*.

Les cents premières photos reçues seront exposées pendant un mois, à partir du dimanche 21 mai 2017, au sommet du puy de Dôme.

Toutes les photos seront évaluées par un jury qui décernera plusieurs prix :

- 1er prix : un abonnement annuel au Panoramique des Dômes pour 2 personnes + un chèque cadeau de 100€ valable dans le restaurant *Le 1911*.
- 2e prix : un abonnement annuel au Panoramique des Dômes pour toute la famille (4 personnes).
- 3e prix : un pack famille (4 billets : 2 adultes + 2 jeunes)

> Prix du public

Du 12 au 16 mai, pour départager les 1er, 2e et 3e lauréats, vous pourrez voter pour votre photo préférée sur la page Facebook du Panoramique des Dômes.

* Chaque photo devra obligatoirement porter un titre à indiquer en objet de l'email, suivi de la mention « concours photos Panoramique des Dômes ». Les participants devront indiquer dans l'email : leur nom, prénom, date de naissance, adresse email et code postal.

CONTACT

Panoramique des Dômes
Tél. : 0 826 399 615 (0,15 €/min)
Mail : contact@panoramiquedesdomes.fr
www.panoramiquedesdomes.fr

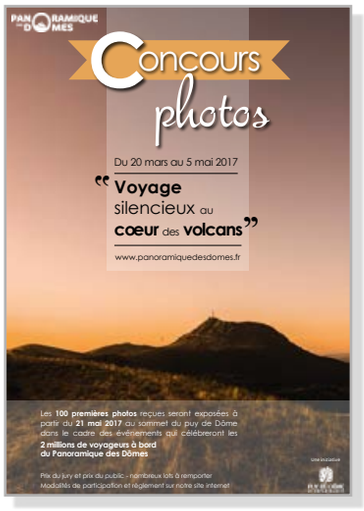

Spectacle vivant

UN NOUVEAU FESTIVAL PRINTANIER

C'est la nouveauté culturelle de cette année ! A côté des *Automnales*, le Conseil départemental inaugure un nouveau festival de spectacle vivant, *Scènes en Territoires*. Pour sa première édition, ce rendez-vous de la belle saison s'intéressera à la mise en valeur du patrimoine puydômois. Danse, musique, théâtre, cirque… A partir du 29 avril et jusqu'au 25 juin, 18 manifestations sont programmées dans des châteaux, des églises ou encore des centres historiques. Pour fêter ses 10 ans, le musée de la Céramique à Lezoux accueillera l'ouverture du festival avec un spectacle de danse déambulatoire.

Le groupe de musique traditionnelle irlandaise Foxy Devil.

Le groupe de polyphonies occitanes San Salvador.

DANSE

> *Rien que pour vous*
Compagnie PoPLité
Spectacle de danse – déambulation
Samedi 29 avril à 18h et 21h
- musée de la Céramique à **Lezoux**

Durée 1h30 - tout public à partir de 8 ans

Compagnie PoPLité.

MUSIQUE

> Foxy Devil
Musique traditionnelle irlandaise.
Vendredi 5 mai à 20h30
- collégiale d'**Ennezat**

Samedi 3 juin à 20h30
- église de **Rochefort-Montagne**

Dimanche 4 juin à 17h30
- église de **Neschers**

Durée 1h15 - tout public

> San Salvador
Polyphonies occitanes.
Dimanche 21 mai à 17h30
- église de **St-Nectaire**

Samedi 10 juin à 20h30
- église de **St-Amant-Roche-Savine**

Durée 1h15 - tout public

> Benjamin Moussay invite
Louis Sclavis et Keyvan Chemirani
Trois duos et un trio de jazz s'entrecroisent, mêlant compositions de chacun et improvisations.
Vendredi 9 juin à 20h30
- château de La Batisse à **Chanonat**

Durée 1h30 - tout public

THÉÂTRE

> *Les aventures du Magnifico*
Compagnie Les Obstinés
Spectacle revisité de la Commedia dell'arte.
Dimanche 30 avril à 17h30
- cour du château de **Plauzat**

Durée 1h15 - tout public

> *Albertine, votre guide et Jubilasayat*
Compagnies Attrape sourire et PoulainJar
Visite théâtralisée, musicale et décalée ! Le bourg de Sayat comme vous ne l'avez jamais vu.
Samedi 6 mai à 16h
- salle du Moulin à farine à **Sayat**

Durée 2h - tout public

> *Sous nos pieds* – blÖffique théâtre
Feuilleton théâtral : venez aider le blÔffiq european research group à reconstituer des histoires de la ville de Riom.
Vendredi 16 juin à 19h
- les Abattoirs à **Riom**

(d'autres épisodes sont prévus cet été)
Durée 1h15 - tout public (entrée libre)

Le Petit Prince par la Compagnie Les Rêverbères.

> *Le Petit Prince* - Compagnie Les Rêverbères
Adaptation musicale, poétique et onirique du célèbre livre d'Antoine de St-Exupéry.
Vendredi 23 juin à 20h30 cinéma La Viouze aux **Ancizes-Comps**
Durée 1h - tout public à partir de 5 ans

> *Welcome to Ardes-sur-Mer* - Compagnie Acteurs, Pupitres et cie
Déambulation théâtrale : on redécouvre Ardes à travers une promenade ludique, poétique et parfois détournée.
Samedi 24 et dimanche 25 juin à 17h30 – Ardes-sur-Couze
Durée : 1h - tout public.

CIRQUE

> *Les petits travers* - Compagnie Zi Omnibus Cirk
Cirque revisité, burlesque et poétique.
Samedi 13 mai à 15h et à 20h30 - Bourg-Lastic
Durée 55 min - tout public à partir de 6 ans

MARIONNETTES

> *Fellini Zirkus - Les petites histoires félines - L'Etreinte* Compagnies Il Cappello Rosso, Teatro Golandrino et Mue/ Valério Point
Trois petites formes de spectacles qui s'enchaînent sur le site de la mine à Brassac.

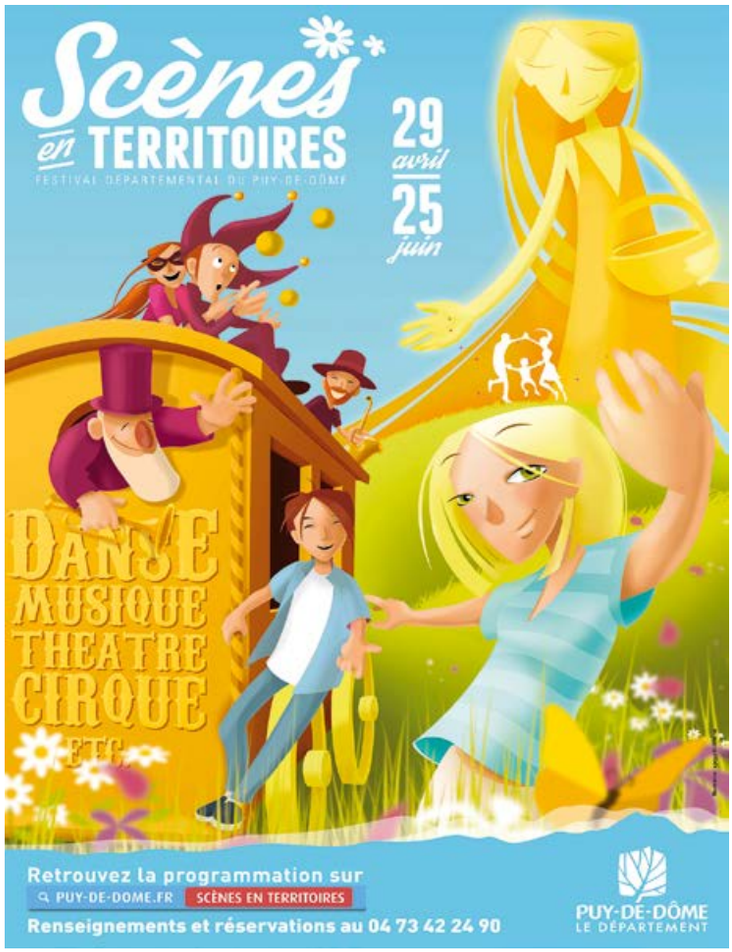

Dimanche 14 mai à 15h et à 17h - Site de la mine à B**rassac-les-Mines** - Durée : 25, 30 et 20 min - tout public et adultes (*L'Etreinte*).

VISITES GUIDÉES

> Découverte du patrimoine proposée par des associations locales.
Ennezat : samedi 6 mai à 15h - Tél. : 04 73 63 80 14
St-Nectaire : dimanche 21 mai à 14h30 (tarif : 3€)
Tél. : 06 86 57 98 03

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Retrouvez le programme complet du festival avec les dates, horaires, lieux et présentation de chaque spectacle sur notre site Internet : **www.puy-de-dome.fr**
La plaquette est disponible à l'Hôtel du Département à Clermont-Ferrand, dans les différents points d'accueil du Conseil départemental, les offices de tourisme et les médiathèques.

RENSEIGNEMENTS
Tél. : 04 73 42 35 64
Mail : dadct@puy-de-dome.fr
www.puy-de-dome.fr

BILLETTERIE
Ouverte à partir du 5 avril du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Conseil départemental
Service Action culturelle, éducative et lien social
Centre Georges-Couthon - Place Delille
63000 Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 42 24 90

TARIFS
De 6 € à 10 €
Gratuit pour les moins de 8 ans

TRANSPORT GRATUIT
Constituez un groupe de 15 personnes minimum (qui bénéficieront du tarif réduit) au départ d'un lieu unique pour un spectacle et le Conseil départemental vous transporte gratuitement jusqu'au lieu du spectacle.
Informations et réservation au 04 73 42 24 90.

Circuit de Charade

DE BELLES CYLINDRÉES SUR L'ASPHALTE

Sports mécaniques, plateau moto, loisirs tout-terrain, belles cylindrées et compétitions animeront le circuit de Charade en 2017.

Le circuit accueillera 3 compétitions automobiles cette année.

QUELQUES NOUVEAUTÉS

- **Classic Racing school** pour revivre les sensations des pilotes des années 70 au volant de monoplaces historiques fabriquées par le constructeur britannique Crosslé. A partir de juillet 2017.
- **Ecole de pilotage « enduro/trial » de Greg Fayard** dans les zones tout-terrain du circuit. Pour petits et grands.
- **Plateau moto** pour passer son permis A en 5 jours avec les motos écoles Point Permis et Warning. Inédit en Auvergne.

CHARADE CLASSIC

Voitures, motos et side-cars d'exception se donnent rendez-vous à Charade le **1er dimanche de chaque mois**, d'avril à octobre, pour partager leur passion sur les thèmes de la 2cv, des cabriolets, de la traversée de Clermont...

COMPÉTITIONS AUTOMOBILES

- **Grand Prix Camions**, samedi 13 et dimanche 14 mai
- **Historic Tour**, samedi 10 et dimanche 11 juin
- **Rencontres Peugeot Sport**, samedi 2 et dimanche 3 septembre

LES AUTRES COURSES

- **Atria Charade Tour** (épreuve de cyclisme et de running), lundi 1er mai
- **Opération caritative Lions Club et Porsche Auvergne**, samedi 6 mai
- **Epreuve VTT**, dimanche 9 juillet

ASPHALTE, TOUT-TERRAIN ET FUN

Tout au long de l'année, Auvergne formation moniteurs automobile (ADMA), Nomad pilotage et Auverpaint proposent des activités de loisirs et des stages de pilotage.

CONTACT
Circuit de Charade
Rond-point de Manson
à St-Genès-Champanelle
Tél. : 04 73 295 295
www.charade.fr

Céramique à Lezoux

LE MUSÉE EN FÊTE

Expositions, ateliers pour les enfants et spectacles animent le musée départemental de la Céramique qui fête cette année ses 10 ans.

VACANCES DES POTES

Ateliers pour les enfants de 6 à 14 ans.
Sur réservation.
Mercredi 19 et jeudi 20 avril

- Graine de jardinier : pour tout savoir sur les plantes utilisées par nos ancêtres gallo-romains. Mercredi & jeudi de 10h à 12h30.
- Petit brin de laine deviendra grand : remontez le fil, du mouton à la laine. À vos métiers à tisser ! Mercredi ou jeudi de 14h à 16h30.

10 ANS DU MUSÉE EN IMAGES

Exposition rétrospective de photos et d'affiches sur les 10 ans du musée départemental de la Céramique.
Jusqu'au 31 mai dans le hall René-Cassin de l'Hôtel du Département à Clermont-Ferrand.

DORMEZ AU MUSÉE !

Après avoir joué à une *Murder Party* grandeur nature et fait de la peinture lumineuse avec des led ou votre smartphone, dormez parmi les collections du musée ! Rendez-vous pour une soirée « agitée » au musée de la Céramique, **samedi 20 mai à partir de 19h**, à l'occasion de la Nuit européenne des musées.
Dès le 10 avril, réservez votre espace de couchage sur le site Internet ou la page Facebook du musée.

CONTACT
Musée départemental de la Céramique
Tél. : 04 73 73 42 42
: museedelaceramique@puy-de-dome.fr
: musee-ceramique.puy-de-dome.fr
LeMDCL63 / @leMdcl

La RD 797 B reliant Coudes à Champeix a été refaite et sécurisée.

Des trottoirs ont été créés sur la route des Quintins à Briffons.

Les intersections entre la RD 61 et les voies communales ont été améliorées.

1/ COUDES
Canton de Vic-le-Comte

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX :
ANTOINE DESFORGES / JEANNE ESPINASSE

> Aménagement de la RD 797 B

Inscrit dans l'itinéraire de découverte de « la route du Dauphiné d'Auvergne », la RD 797B relie l'autoroute A75 à Champeix. Pour améliorer le cadre de vie des riverains et la traversée de la commune de Coudes sur cet axe fréquenté par les touristes, le Conseil départemental vient de réaliser plusieurs travaux d'embellissement et de mise en sécurité. La chaussée a été refaite sur une portion de 410 mètres et un collecteur d'eaux pluviales a été installé. Des bordures ont été posées afin de délimiter des places de stationnement et de créer un cheminement sécurisé pour les piétons.

FINANCEMENT :
Coût total : 386 000 € TTC
Financé par le Conseil départemental avec une participation de la commune de 187 500 € HT

2/ GELLES
Canton d'Orcines

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX :
MARTINE BONY / JEAN-MARC BOYER

> Plus de sécurité pour les piétons

Afin d'améliorer la sécurité des piétons, le Conseil départemental a réalisé, à l'automne dernier, des travaux de voirie sur la RD 80 traversant Gelles. La chaussée de la route des Quintins a été recalibrée afin de créer un trottoir et de poser des caniveaux.

FINANCEMENT :
Coût total : 222 000 €
Financé par le Conseil départemental avec une participation de la commune de 59 000 €

3/ BRIFFONS
Canton de Saint-Ours

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX :
AUDREY MANUBY / LIONEL MULLER

> La traversée s'embellit

Le Conseil départemental a réaménagé la RD 61 traversant le bourg de Briffons. Ces travaux d'embellissements et de sécurisation ont été réalisés en trois tranches en 2013, 2015 et 2016. La chaussée a été refaite et des trottoirs ont été créés pour les piétons. Les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ont été mis en séparatif et les réseaux secs ont été enfouis.

FINANCEMENT :
Coût total : 571 500 € TTC
Financé par le Conseil départemental avec une participation de la commune de 150 500 € HT

Agriculture

RESTER DEBOUT

Une centaine d'agriculteurs en détresse sont actuellement suivis par Solidarité paysans.

Le Conseil départemental soutient Solidarité paysans, association qui vient en aide aux agriculteurs faisant face à de graves difficultés sociales et financières.

« Sans leur aide, je ne m'en serais pas sortie. » Lucie*, 55 ans, éleveuse de bovins, fait partie de la centaine d'agriculteurs suivis actuellement par Solidarité paysans. « Depuis la crise de la vache folle, la situation n'était pas facile, mais nous nous en sortions. En 2013, la grêle a détruit 2 hangars et je me suis retrouvée dans l'impossibilité de payer les réparations. J'étais au bord du gouffre. C'est à ce moment que j'ai appelé Solidarité paysans. » L'association est née il y a une dizaine d'années de la volonté de plusieurs paysans de venir en aide à leurs collègues. « Comme Lucie, nous suivons beaucoup d'agriculteurs endettés et isolés, explique Laurence Damatte, animatrice de Solidarité paysans. Notre but est de travailler avec eux pour trouver une solution et les sortir de la mauvaise passe qu'ils traversent. » Solidarité paysans suit, à la demande du Conseil départemental et de la MSA, les agriculteurs bénéficiaires du RSA ou intervient à la demande de ceux qui sont confrontés à de grosses difficultés. Ses membres se rendent alors sur l'exploitation pour faire un diagnostic, bien identifier les problèmes et envisager des solutions. « Avec l'aide d'un juriste, nous négocions pour restructurer la dette, montons des dossiers pour toucher d'éventuelles aides, réfléchissons avec l'agriculteur à rendre son exploitation plus viable, détaille Xavier Guibert, bénévole. Par exemple, nous en avons aidé certains à passer en bio pour mieux valoriser leur production. » Grâce à l'action de Solidarité paysans, Lucie a pu obtenir, en 2015, un nouveau prêt pour pouvoir remettre à flot son exploitation. Si sa situation est encore précaire, elle espère maintenant poursuivre son activité jusqu'à la retraite.

*le prénom a été modifié

FINANCEMENT

Cette année, le Conseil départemental a financé les actions de Solidarité paysans à hauteur de 95 000 €.

CONTACT

Solidarité paysans
Tél. : 04 73 14 14 74
www.solidaritépaysans.org
63@solidaritépaysans.org

Riom

LES COSTUMES SE METTENT EN SCÈNE

La circonscription d'action médico-sociale Nord-Agglo propose, du 11 avril au 4 mai, l'exposition photographique *Regards sur les collections du Centre national du costume de scène à Moulins*. Ce musée regroupe des collections uniques au monde, magnifiquement sténographiées ainsi que de nombreuses pièces prestigieuses. Les visiteurs pourront découvrir l'exposition au siège de la circonscription pendant les heures d'ouverture.

INFOS PRATIQUES

Du 11 avril au 4 mai - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Circonscription d'action médico-sociale Nord-Agglo
10 rue Antoine-Arnaud - Riom
Tél. : 04 73 64 53 70

Fracture numérique

UNE INSERTION PLUS « NET »

Aux Martres-de-Veyre, la circonscription d'action médico-sociale propose aux personnes suivies par les travailleurs sociaux une initiation à l'informatique et à Internet pour faciliter leur parcours d'insertion.

Les bénéficiaires se sont familiarisés aux nouvelles technologies.

« Aujourd'hui, nous allons voir comment faire des recherches efficaces sur Internet et ensuite chacun créera sa propre boîte mail. » Devant l'image projetée par le vidéoprojecteur de la salle, Charline Godet, médiatrice socio-numérique en service civique, détaille les principales fonctions d'un logiciel de navigation. Derrière leur ordinateur, les participants à l'atelier écoutent attentivement et s'appliquent sur leur écran.

« De nombreuses personnes suivies par les travailleurs sociaux n'ont aucune notion en informatique, explique Charline Godet. Ce qui les handicape de plus en plus dans leur parcours d'insertion. La plupart des démarches administratives (CAF, Pôle Emploi…) se font maintenant de façon dématérialisée. » Face à ce constat, la Circonscription d'action médico-sociale a décidé d'expérimenter des ateliers d'initiation numérique afin de rendre ces personnes plus autonomes et faciliter leur recherche d'emploi. Quatre ateliers ont été organisés depuis le début de l'année à destination d'une douzaine de personnes. A la fin, chaque participant a pu se familiariser avec les nouvelles technologies, découvrir comment effectuer ses démarches administratives en ligne et créer sa propre boîte mail. Les intervenants ont également tenu à les sensibiliser aux dangers de la toile : publicités abusives, escroqueries, rumeurs sur les réseaux sociaux…

L'expérimentation s'étant révélée concluante, la circonscription envisage maintenant d'organiser de nouveaux ateliers pour toucher plus de personnes.

CONTACT
Référent territorial insertion
Annie Pasquet
Tél. : 04 73 39 65 78

Dispensaire Emile-Roux

SENSIBILISATION À LA VACCINATION

Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, deux services du Conseil départemental, le dispensaire Emile-Roux et la Protection maternelle et infantile (PMI), organisent une journée d'information, jeudi 27 avril, à la galerie marchande d'Auchan Croix-de-Neyrat à Clermont-Ferrand.

Les organisateurs souhaitent sensibiliser le public à l'importance de la vaccination et rappeler qu'il est indispensable de garder ses vaccins à jour tout au long de sa vie pour être protégé efficacement et durablement.

INFOS PRATIQUES
Jeudi 27 avril de 9h à 16h
Galerie marchande Auchan Croix-de-Neyrat
Boulevard Etienne-Clémentel – Clermont-Ferrand

CONTACT
Dispensaire Emile-Roux
11 rue Vaucanson – Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 14 50 80

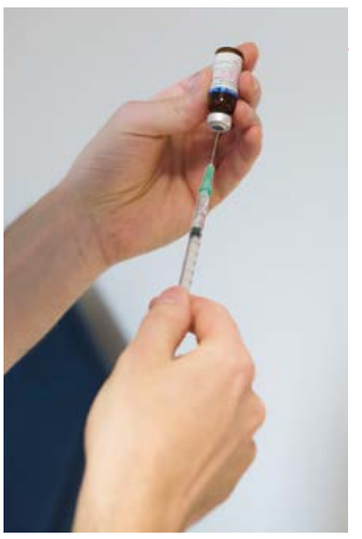

Petite enfance

UN LIVRE POUR TOUS LES BÉBÉS

Avec l'opération *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés (OOLB)*, le Conseil départemental offre, chaque année, un livre différent à tous les enfants nés ou adoptés dans le Puy-de-Dôme. En 2017, c'est *Le roi aux petits pieds* de Yann Rambaud qui va être envoyé dans tous les foyers où un bébé vient d'arriver.

LE ROI AUX PETITS PIEDS

Pour choisir le livre qui sera offert l'année suivante. Le Département organise, tous les ans, le concours *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés*.
En 2016, 17 projets de livres étaient en lice. Un jury composé d'élus, de professionnels de la culture, de la petite enfance et du livre en a présélectionné deux qui ont ensuite été soumis au vote de 1 338 Puydômois (934 enfants et 404 adultes) pour choisir le livre qui va être offert cette année. Et c'est *Le roi aux petits pieds* qui l'a emporté avec 743 voix. Cet album réalisé par Yann Rambaud, jeune artiste lyonnais, raconte l'histoire d'un roi… qui a de petits pieds ! Il aurait pu avoir des pieds normaux, ou même de très grands, la tête comme ci, le corps comme ça… Mais non. Il avait simplement de petits pieds. Et puis voilà ! Avec des illustrations épurées et un dessin au trait épais, Yann Rambaud offre au lecteur une histoire simple sur la différence et l'acceptation de soi.

La 13e édition du concours OOLB pour désigner le livre qui sera offert en 2018 est ouverte jusqu'au 16 juin. Renseignements et fiches d'inscription à télécharger sur : **puy-de-dome.fr**

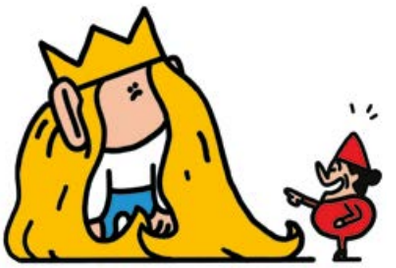

Tous les spécialistes de la petite enfance vous le diront : la lecture d'une histoire à son enfant (même si c'est un bébé !) est un moment précieux.
Pour donner un petit coup de pouce aux parents et les inciter à partager ce temps de complicité avec leur tout-petit, le Conseil départemental organise, depuis 2005, l'opération *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés* qui consiste à offrir, chaque année, un livre différent à tous les enfants nés ou adoptés dans le Puy-de-Dôme. Une façon sympathique de souhaiter la bienvenue au nouveau-né (ou à l'enfant adopté) et de lutter contre les inégalités d'accès à la culture de l'écrit. Une initiative qui lui a valu d'obtenir le label « Premières pages », délivré par le ministère de la Culture et de recevoir une subvention de 10 000 €. Le livre est envoyé par la poste, trois mois après la naissance ou l'arrivée de l'enfant, au domicile des parents, sans qu'ils aient besoin d'en faire la demande.

RENCONTRE AVEC LES AUTEURS

Le Département organise, en partenariat avec les communautés de communes et l'Education nationale, plusieurs actions de médiation autour des livres d'*Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés*. Que ce soit en médiathèque, en relais assistante maternelle ou à l'école, plusieurs petits Puydômois ont pu participer à des ateliers de création et de langage sur le thème du livre *Les petits noms de Gaston*, offert en 2016 aux bébés. Son auteur, Caroline Godot, est même venue à la rencontre, les 6 et 7 février, des élèves de deux classes maternelles (écoles de St-Genès-Champanelle et Edgard-Quinet à Clermont-Fd). Yann Rambaud, auteur et illustrateur de l'album 2017, viendra lui aussi présenter son travail et échanger avec les enfants et leurs parents.

CONTACT
Service action culturelle éducative et lien social
Corinne Defabiani - Tél. : 04 73 42 35 50

Caroline Godot, auteur des Petits noms de Gaston, présente son travail aux élèves de maternelle de l'école de St-Genès-Champanelle.

Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme

UNE RÉFÉRENCE DANS LE NUMÉRIQUE

La médiathèque départementale (MD 63) a été labellisée « bibliothèque numérique de référence » par le ministère de la Culture.

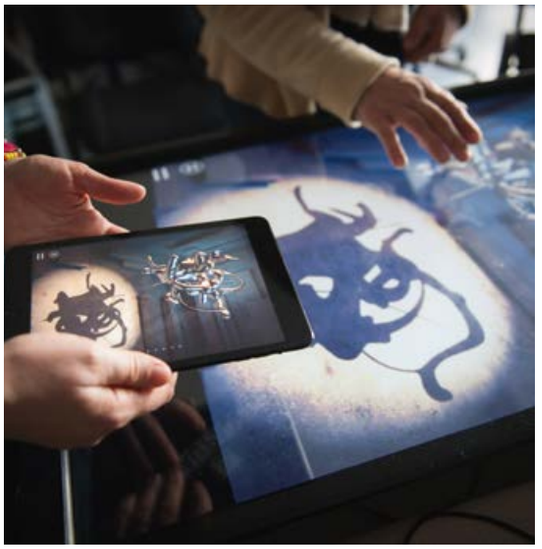

La MD 63 prête de nombreux outils numériques aux bibliothèques puydômoises.

Prêt de liseuses, formations en ligne, musiques et vidéos à la demande, livres, plateforme de ressources sur Internet… Depuis de nombreuses années, la médiathèque départementale accompagne les bibliothèques puydômoises dans le développement de services numériques. Ses efforts viennent d'être récompensés par le ministère de la Culture. La MD 63 fait désormais partie des 21 « bibliothèques numériques de référence » labellisées à travers la France.

Cette distinction est, aussi, une reconnaissance de la qualité du projet porté par la médiathèque en faveur de la lecture publique et de l'accès aux pratiques culturelles grâce à l'utilisation du numérique. La MD 63 va acquérir un nouveau logiciel de gestion informatique des documents, des commandes et des abonnés. Afin de mutualiser les services numériques et réaliser des économies, cet outil sera proposé, début 2018, aux 250 bibliothèques du Puy-de-Dôme.

DES MILLIONS DE DOCUMENTS EN LIGNE

La médiathèque prévoit également d'étoffer le catalogue de sa plateforme Internet de ressources numériques, la « Médiathèque numérique du Puy-de-Dôme ». Un service gratuit accessible aux abonnés des 38 communes ou communautés de communes partenaires, soit 170 bibliothèques. Des millions de documents sont consultables sur le web depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone : des millions de titres de musique, 4 360 films, 675 auto-formations, 595 livres et, depuis cette année, plus de 800 albums jeunesse.

La MD 63 continuera d'accompagner les bibliothèques du territoire en organisant des formations pour leur personnel salarié et bénévole et en leur prêtant des supports numériques innovants : tablette géante, liseuses, mallettes « bidouille » pour faire de la programmation ou créer des contenus, etc.

CONTACT
Médiathèque départementale
Christophe Torresan
Tél. : 04 73 25 84 86
mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr

La Médiathèque départementale recycle ses documents

UNE SECONDE VIE POUR LES LIVRES

Par manque de place, de nombreux documents sont écartés des collections de la Médiathèque départementale. Jusqu'alors détruits, ils font désormais le bonheur de structures sociales, éducatives ou culturelles du département.

« Ils ont vécu mais sont encore en bon état et peuvent profiter à quelqu'un. » C'est en ces termes que Joël Coulon, responsable du projet à la Médiathèque départementale, évoque certains documents mis de côté lors du « désherbage » régulier des collections.

Plutôt que de mettre au pilon ces livres et ces CD, l'idée consiste à les proposer à des Ehpad, des circonscriptions d'action médico-sociale ou encore des bibliothèques puydômoises.

Voté à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 28 septembre 2015, ce projet permet de toucher un public qui n'a pas nécessairement accès au livre tout en respectant, dans la mesure du possible, une certaine équité territoriale.

CONTACT
Médiathèque départementale
Joël Coulon - Tél. : 04 73 25 84 84

45 structures ont déjà reçu plus de 3 000 documents, comme ici l'Ehpad de Beauregard-l'Evêque.

Collecte de pesticides

« ZÉRO PHYTO »

Le Valtom organise, du 22 au 29 avril, une collecte de produits phytosanitaires, en partenariat avec 50 déchetteries et 12 jardineries.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi sur la transition énergétique interdit la vente en libre-service de pesticides aux particuliers ainsi que leur utilisation par les services de l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics. Cette interdiction d'usage sera généralisée à partir du 1er janvier 2019.
Le Parc naturel régional du Livradois-Forez a anticipé cette évolution réglementaire en organisant, en novembre 2016, une collecte des déchets de produits phytosanitaires.
En 2017, le Valtom* a décidé d'étendre cette opération sur l'ensemble de son territoire (Puy-de-Dôme et nord de la Haute-Loire). Une collecte de produits phytosanitaires (anti-mousses, herbicides, fongicides, insecticides, anti-limace, engrais non organiques…) aura lieu pour les particuliers, du 22 au 29 avril, dans les 50 déchetteries et les 12 jardineries participant à l'opération. Afin de sensibiliser le public, de nombreuses animations seront organisées dans les enseignes de jardinage, les marchés et les foires aux plantes.

* Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés

CONTACT
Valtom
Tél. : 04 73 44 24 24
www.valtom63.fr

Économies d'énergie

OPÉRATION COCON 2

Initiée par le Département en 2013 en partenariat avec l'Adhume*, l'opération Cocon 63 avait permis à 80 communes et intercommunalités d'isoler plus de 80 000 m² de combles perdus dans 330 bâtiments publics.
Toujours dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie et de réduire les coûts des travaux, le Conseil départemental souhaite reconduire cette démarche collective auprès des collectivités. Cette nouvelle opération Cocon intègrera l'isolation des combles perdus et des rampants des toitures.

* Agence locale des énergies et du climat

CONTACT
Mission développement durable
Valérie Lahache
Tél. : 04 73 42 38 71

Éducation à l'environnement

TOUS AU COIN… NATURE !

Enseignants ou élèves, mettez-vous au vert en créant des « coins nature » dans votre école ou votre collège.

Avec l'arrivée du printemps, potagers, hôtels à insectes, poulaillers et autres espaces verts vont fleurir dans les établissements scolaires. Pour éduquer les élèves à l'environnement et favoriser la biodiversité, le ministère de l'Environnement incite les écoles et les collèges à créer des « coins nature » : jardins, mares pédagogiques, nichoirs à oiseaux, ruches… Chaque établissement pourra bénéficier d'une aide de 500 € pour réaliser son projet, à condition de l'autofinancer à hauteur d'au moins 125 €.
Pour les écoles maternelles et primaires, les demandes doivent être adressées en mairie.
Les dossiers des collèges seront traités par le Conseil départemental. Les établissements, publics et privés, ont jusqu'au 1er mai pour envoyer leur projet. Celui-ci devra être réalisé avant le 31 décembre.

CONTACT
Mission développement durable
Bénédicte Paris
Tél. : 04 73 42 02 94

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT Agir pour un développement durable

FICHE ASSOCIATION

Thermauvergne

PROMOUVOIR L'EXCELLENCE THERMALE

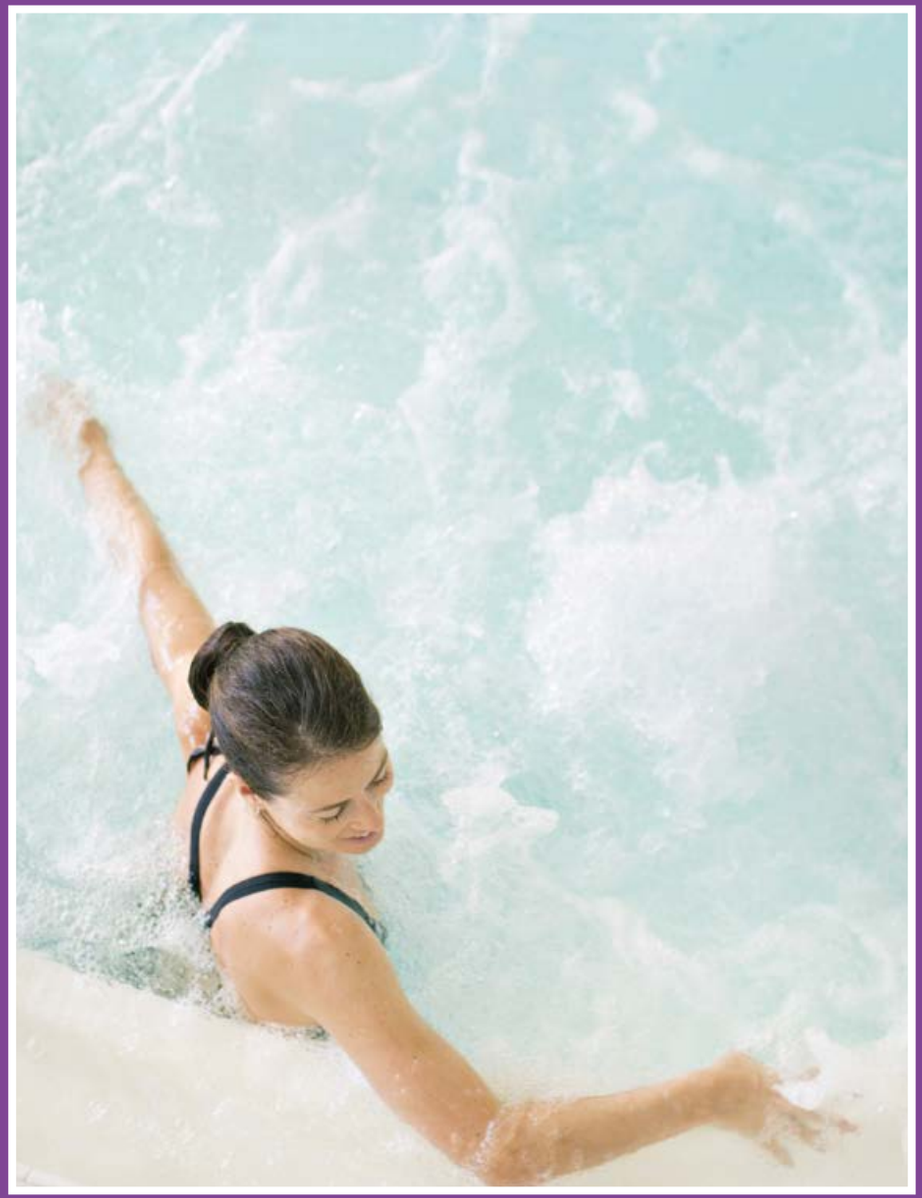

Thermauvergne regroupe 11 stations thermales dont 5 dans le Puy-de-Dôme.

FICHE PRATIQUE

Label touristique

CES BISTROTS QUI FONT BATTRE LE CŒUR DE NOS VILLAGES

La brochure présentant les Bistrots de Pays est disponible dans les points d'accueil du Conseil départemental.

FICHE ASSOCIATION

THERMAUVERGNE

Depuis plus de trente ans, Thermauvergne assure la promotion et le développement collectif de onze stations thermales.

L'association Thermauvergne est née en 1985 de la volonté du Syndicat intercommunal thermal du Puy-de-Dôme et de celui de l'Allier de créer une institution commune pour défendre les intérêts et assurer le développement des stations de la région. Elle s'occupe également de la promotion du thermalisme régional avec la marque Auvergne Thermale.
Le thermalisme reste l'un des principaux piliers de l'attractivité touristique de notre territoire. Grâce à la diversité des différentes eaux thermales, les 5 stations puydômoises offrent un panel de soins très variés et représentent un important secteur d'activités du Puy-de-Dôme. En 2016, elles ont accueilli 28 000 curistes et délivré 500 000 journées de soins pour un chiffre d'affaires estimé à 18 M€. Les stations proposent également une offre thermoludique en plein développement avec 210 000 entrées constatées l'année dernière.

Les thermes de Châteauneuf-les-Bains ont été rénovés l'année dernière.

LES ORIENTATIONS THÉRAPEUTIQUES DES 5 STATIONS PUYDÔMOISES

Châteauneuf-les-Bains :
rhumatologie.

Châtel-Guyon :
rhumatologie, affections digestives et métaboliques, affections urinaires.

La Bourboule :
voies respiratoires, dermatologie, affection des muqueuses bucco-linguales, troubles du développement de l'enfant.

Le Mont-Dore :
voies respiratoires, rhumatologie.

Royat-Chamalières :
rhumatologie, maladies cardio-artérielles.

FINANCEMENT
En 2017, le Conseil départemental soutient les actions de Thermauvergne à hauteur de 85 000€.

Contact

Thermauvergne
8 avenue Anatole-France - Royat
Tél. : 04 73 34 72 80 / info@borvo.com
Auvergne-thermale.com

FICHE PRATIQUE

LES BISTROTS DE PAYS

Poussez la porte des Bistrots de Pays® : ces cafés-restaurants multiservices servent des menus du terroir et organisent des animations tout au long de l'année.

Epicerie, dépôt de pain, tabac-presse ou points d'information, ces café-restaurants multi-services rythment la vie de leur village. Dans le Puy-de-Dôme, dix d'entre eux ont été labellisés Bistrots de Pays®. Une marque nationale gérée, depuis 2015, par le Conseil départemental dans le Puy-de-Dôme, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Fédération nationale des Bistrots de Pays®.

ANIMATIONS

Les Bistrots de Pays vous invitent à franchir leurs portes pour assister à un spectacle, écouter un concert, regarder une exposition, suivre des cours de cuisine ou participer à une soirée festive. Voici quelques idées de sorties :

> l'apéritif du festival de clowns et autres burlesques contemporains « les irrépressibles », **jeudi 11 mai**, *En attendant Louise* à **Ménétrol** ;
> soirée Barbec'n'roll, concert de rock en plein air et barbecue, **samedi 5 août**, *Chez Marthe* à ***Condat-lès-Montboissier*** ;
> Expositions de photos ou de peintures d'artistes locaux **chaque mois**, lectures musicales et projections de films au *Bistrot d'ici* à **Saint-Saturnin** ;
> Apéro zumba en **juin** au *Caveau du fort* à **Chambaron-sur-Morge** ;
> Soirée « hollandaise » à *L'auberge de la Providence* à **Saint-Donat** ;
> Spectacle de stand-up et accordéon à *L'auberge de Valcivières*... etc.

LES 10 BISTROTS DE PAYS® DU PUY-DE-DÔME :

- **L'auberge de Valcivières** à Valcivières (Le bourg) - Tél. : 04 73 82 94 59
- **L'auberge de la Providence** à Saint-Donat (Le bourg) - Tél. : 04 73 22 37 58
- **Le caveau du fort à Chambaron-sur-Morge** (place de l'église) - Tél. : 09 83 76 20 71
- **Le Bistr'eau d'Odon à Châteldon** (place Jean Jaurès) - Tél. : 04 73 80 63 12
- **L'auberge de la Source à Chaméane** (Le bourg) - Tél. : 04 73 54 95 81
- **L'auberge de la Loue à Vodable** (lieu-dit Champ Vacher) - Tél. : 04 73 71 41 64
- **Chez Marthe à Condat-les-Montboissier** (Le bourg) - Tél. : 04 73 72 13 56
- **En attendant Louise à Ménétrol** (9 grande rue) - Tél. : 06 07 97 23 75
- **L'auberge des Combrailles à Moureuille** (Le bourg) - Tél. : 04 73 52 13 50
- **Le Bistrot d'Ici à Saint-Saturnin** (12 place du 8 mai) - Tél. : 04 73 39 32 91

Contact

Service tourisme et thermalisme
Laëtitia Rudel - Tél. : 04 73 42 20 10
www.puy-de-dome.fr

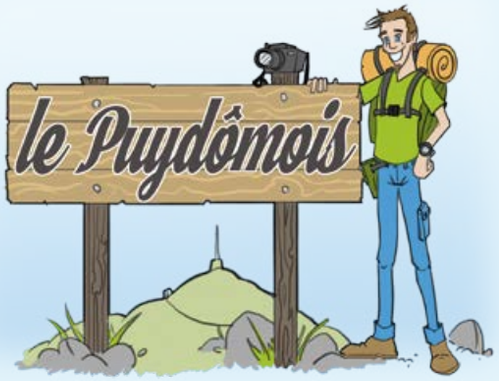

... ET LE PRINTEMPS

Tous les ans, c'est la même chose ! Début mars, quand les premiers rayons de soleil réchauffent l'atmosphère, le Puydômois n'a qu'une obsession : renouer avec la nature qui reprend vie après une longue période d'hibernation. Dans son jardin, il s'émeut devant l'éclosion des premières primevères et surveille quotidiennement le bourgeonnement des rosiers et du lilas.
Mais il y a plus grave, docteur... il est aussi pris de l'irrésistible envie de planter des arbres ! Vous ne pouvez pas imaginer le plaisir qu'il ressent à l'idée qu'il les verra pousser et se transformer en adultes, qu'il passera de longs moments à observer leur capacité à s'adapter aux aléas climatiques et à résister aux maladies et attaques de toutes sortes.

Le Puydômois craint que sa « maladie » soit incurable car il pense en connaître l'origine : elle est génétique ! Il a simplement retenu la leçon de son paysan de grand-père qui, au pays des sapins, faisait du développement durable sans le savoir en ne coupant jamais un arbre sans en planter un autre.

Pour ses concitoyens qui seraient atteints du même virus, le Puydômois rappelle que jusqu'à la fin mars, il n'est pas trop tard pour planter un arbre. Quand à tous ceux qui n'ont pas la possibilité de le faire, il les invite à lire la formidable nouvelle de Jean Giono, *L'homme qui plantait des arbres*, disponible dans toutes les bonnes librairies (Editions Gallimard).

NOUVELLE OFFRE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Le Conseil départemental, en partenariat avec l'Association des maires du Puy-de-Dôme, a invité, lundi 20 mars à Cournon-d'Auvergne, tous les maires du département pour leur présenter sa nouvelle offre d'ingénierie territoriale.
Ce nouveau dispositif répond à l'attente de nombreux maires sur une nouvelle manière d'aider les communes, notamment les plus petites, dans le montage de leurs projets. Après avoir été testée dans les Combrailles (avec le Syndicat mixte de d'aménagement et développement des Combrailles) cette plateforme est maintenant étendue à l'ensemble du département.

CONTACT
Direction générale de l'aménagement et du développement
Frédéric Durel - Tél. : 04 73 42 20 70

SIGNATURE D'UNE CONVENTION SUR LE 1ER DEGRÉ

Le Conseil départemental, la préfecture, le rectorat de Clermont-Ferrand, l'Association des maires de France et l'association des maires ruraux de France ont signé, jeudi 16 mars, une Convention pour un aménagement pluriannuel des territoires scolaires du 1er degré (écoles maternelles et élémentaires) dans le Puy-de-Dôme. En s'engageant dans cette démarche, le Département entend favoriser le lien entre les écoles primaires et les collèges et s'inscrit dans la même logique que celle initiée avec le rectorat pour le 2nd degré (une convention avait été signée le 14 décembre 2016).

CONTACT
Direction des collèges
Paul Chapouly - Tél. : 04 73 42 21 89

GILLES PÉTEL CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DES MARTRES-DE-VEYRE

Suite au départ de Pascal Pigot, élu président de la communauté de communes Mond'Arverne, son remplaçant, Gilles Pétel, devient le nouveau conseiller départemental des Martres-de-Veyre. Professeur de biologie environnementale à l'université Clermont-Auvergne, Gilles Pétel est conseiller municipal chargé de l'environnement à Veyre-Monton, conseiller communautaire à Mond'Arverne et président du Syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA).

PRIX *DÉCOUVRONS NOTRE CONSTITUTION*

27 élèves d'une classe de 6e du collège Roger-Quilliot (Clermont-Ferrand) ont remporté le prix *Découvrons notre Constitution*. Dans le cadre de ce concours organisé par le Conseil constitutionnel, la classe a réalisé un film où les principes républicains et le fonctionnement des institutions françaises sont expliqués de façon drôle et ludique. Une délégation de 4 élèves accompagnés de leur professeur d'histoire-géographie s'est rendue à Paris, lundi 7 mars, pour recevoir le prix au Conseil constitutionnel.
La cérémonie s'est tenue en présence de Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel et de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education.

CONTACT
Collège Roger-Quilliot - Tél. : 04 73 19 27 50

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ : NOS PRIORITÉS

La campagne présidentielle semble focaliser l'attention de tous sur des enjeux nationaux. Mais ne nous y trompons pas, derrière les questions de la politique de l'Etat se profilent deux problèmes déterminants. Ceux de l'Europe et de la proximité et des territoires.

Nous avons toujours dit que la solidarité devait être financée par la Nation toute entière. C'est dans cet esprit que nous demandons la **prise en charge totale du financement des allocations individuelles de solidarités (AIS) par l'Etat**. Nous restons fidèles à ce combat.

Ce financement des AIS permettrait de dégager les moyens nécessaires à la conduite des missions du Département dans l'accompagnement des plus démunis et des territoires. C'est à cette condition que l'effort financier demandé aux collectivités territoriales peut avoir du sens.

En ce qui concerne la **solidarité entre les générations**, notre Département vient de définir un nouveau schéma gérontologique. Il permettra un **meilleur accompagnement** de nos anciens. Il a pour vocation de **s'adapter** à l'évolution de notre société. Il est fondé sur quatre principes : **prévenir** la perte d'autonomie ; **accompagner** au domicile et **améliorer** le parcours résidentiel ; **adapter et territorialiser** l'offre médico-sociale ; **lutter contre l'isolement des personnes âgées**.

Par ailleurs, nous engageons une nouvelle phase de notre politique en direction des intercommunalités qui s'inscrira dans de nouveaux contrats de développements territoriaux. Nous poursuivrons l'effort **d'accompagnement des communes** avec le fond d'intervention communal (FIC). Enfin, nous mettons en place un service d'ingénierie territoriale. Avec cet ensemble de mesures, nous disposerons des outils pour mieux accompagner les communes et les intercommunalités dans la construction de l'avenir de notre Département.

Chacun est libre de ses choix présidentiels mais tous ensemble nous nous devons de **rester fidèles à notre Département dont l'avenir nous est confié**. C'est ici le fondement de notre action quotidienne. Le Département reste le meilleur niveau pour la mutualisation des actions de nos territoires, mais aussi l'institution capable par ses agents et ses conseillers départementaux de rester disponible pour **chacune et chacun de vous**.

LE PRÉSIDENT : PIERRE DANEL

LES ÉLUS DU GROUPE › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse), Nicole Esbelin - Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines), Valérie Bernard - Alexandre Pourchon (Clermont-Fd 1), Gérald Courtadon - Manuela Ferreira De Sousa (Clermont-Fd 2), Pierre Danel - Sylvie Maisonnet (Clermont-Fd 3), Damien Baldy - Dominique Briat (Clermont-Fd 4), Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Fd 5), Nadine Déat - Patrick Raynaud (Clermont-Fd 6), Bertrand Pasciuto - Monique Pouille (Cournon-d'Auvergne), Serge Pichot - Emilie Vallée (Gerzat), Florent Moneyron - Monique Rougier (Lezoux), Eric Gold (Maringues), Gilles Pétel - Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre), Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts du Livradois), Gérard Bétenfeld - Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Pierrette Daffix-Ray - Laurent Dumas (Saint-Eloy-les-Mines), Elisabeth Crozet - Lionel Gay (Le Sancy), Olivier Chambon - Annie Chevaldonné (Thiers), Antoine Desforges - Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte)

CONTACT › TÉL. : 04 73 42 23 85

UNION DES RÉPUBLICAINS

SALUONS NOS SAPEURS-POMPIERS !

Le Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (SDIS 63) regroupe environ **300 sapeurs-pompiers** (75 % de volontaires et 25 % de professionnels). Il assure principalement la mise en œuvre des secours d'urgence aux victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.
Le SDIS 63 est placé sous la double autorité du Préfet, pour la direction de l'activité opérationnelle, et du Président du Conseil d'administration, qui est le Président du Conseil départemental, pour l'administration et le financement (personnels, matériels et équipements, locaux des centres d'incendie et de secours).

En 2016, on compte près de 44 000 interventions, soit une intervention toutes les 10 minutes, avec un budget de fonctionnement qui s'élève à 51 M€ et une participation du Conseil départemental à plus de 31 M€. Les investissements correspondent, entre autres, aux travaux dans les casernements et aux dépenses du parc roulant (4 M€/an environ).

De nombreuses obligations financières extérieures pèsent sur tous les SDIS de France (réforme de la filière, directive européenne sur le temps de travail, augmentation du point d'indice, rénovation des carrières et rémunérations).
Sans remettre en cause ces réformes sur le fond, celles-ci posent **la question plus générale d'imposer aux collectivités ou établissements publics des dépenses nouvelles sans ressources nouvelles. Il faut que cela cesse, au même titre que la multiplication des normes : la simplification est impérative et devient urgente !**

Le maillage territorial des centres d'incendie et de secours doit appeler à toute notre vigilance afin de conserver une qualité du service opérationnel, de proximité, sans nuire pour autant aux conditions d'exercice des missions des sapeurs-pompiers.
Ce maillage correspond à la **définition de bassins de couverture** qui obéissent à des règles de coopération entre les centres. Concrètement, c'est répondre à une demande d'intervention au regard d'une zone géographique plus large que celle du centre d'incendie et de secours (afin de faire appel aux volontaires disponibles compte tenu de l'évolution des outils d'alerte).

Au-delà de ces informations, **ce sont surtout des femmes et des hommes dont il faut saluer le dévouement** révélé une fois de plus lors de la tempête au début du mois de mars. Tout sapeur-pompier bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. Ces apprentissages exigent beaucoup de temps pris sur sa vie personnelle, familiale et sur ses loisirs.
Merci à nos sapeurs-pompiers pour leur courage et leur disponibilité au service de la population !

LE PRÉSIDENT : JEAN MARC BOYER

LES ÉLUS DU GROUPE › Valérie Prunier - Michel Sauvade (Ambert) - Eléonore Szczepaniak - Pierre Riol (Aubière) - Anne-Marie Picard - Jean-Paul Cuzin (Beaumont) - Colette Bethune - Flavien Neuvy (Cébazat) - Marie-Anne Basset - Jean Ponsonnaille (Chamalières) - Anne-Marie Maltrait - Lionel Chauvin (Châtel-Guyon) - Jocelyne Bouquet - Bertrand Barraud (Issoire) - Martine Bony – Jean Marc Boyer (Orcines) - Stéphanie Flori-Dutour - Jean-Philippe Perret (Riom) - Audrey Manuby - Lionel Muller (Saint-Ours-Les-Roches)

CONTACT › groupeUR@cg63.fr › Tél. : 04 73 42 23 11 › www.uniondesrepublicains.org

FRONT DE GAUCHE ET GAUCHE CITOYENNE

UNE AUTRE VOIE À GAUCHE

Après un quinquennat émaillé de promesses non tenues, voire de trahisons, les élections présidentielles de 2017 sont lourdes de dangers pour la très grande majorité des Français et plus généralement pour l'avenir de notre pays.

Marine Le Pen est en embuscade pour appliquer un programme proche de celui que Donald Trump met en œuvre aux Etats-Unis. La droite dure de François Fillon entend imposer **un choc antisocial** et ce dès les premiers mois de son éventuelle élection pour **étouffer toute contestation**. Sous un «vernis moderne», mais avec les vieilles recettes libérales, **Emmanuel Macron aggraverait** la politique économique menée sous François Hollande, dont il est l'héritier après avoir été son conseiller puis son ministre.

Face à ces périls, la victoire de Benoît Hamon aux primaires du PS et assimilés a confirmé, après les nombreux mouvements sociaux des derniers mois, **la volonté du peuple de gauche de sanctionner les représentants de la politique gouvernementale, de refuser le néo-libéralisme et l'austérité, d'entrevoir une autre société**. Au sein du PS, Benoît Hamon est désormais confronté à des choix paradoxaux, répondre aux aspirations de ses électeurs ou tenter de rassembler avec la droite du PS ; l'impossible « grand-écart ». Une autre voie serait pourtant possible.

Pour notre groupe, il faut poser les bases politiques d'un nouveau rassemblement, pour **construire une majorité qui gouvernerait vraiment à gauche, renégocierait les traités européens** et prendrait des mesures d'urgence telle que l'augmentation du SMIC et **améliorerait la vie du plus grand nombre**. La France a besoin d'un **projet qui redonne espoir, qui offre un avenir réconcilié entre l'humanité et son environnement**, qui se coupe franchement des systèmes privilégiant les gains financiers de quelques-uns, écrasant l'humain et n'intégrant pas le caractère limité des ressources planétaires.

Un **changement radical de perspective, de modes de production et de consommation**, s'articulant autour des besoins essentiels de toutes et tous, démocratiquement déterminés.

Ce mouvement est à ce jour incarné par la candidature de Jean-Luc Mélenchon avec un programme cohérent, applicable et construit autour de mesures concrètes pour notamment permettre rapidement : de **répartir les richesses** afin que chacun puisse vivre dignement, de **protéger notre écosystème** dont nous sommes indissociables, **d'offrir une démocratie avec des élus au service d'un peuple** disposant de moyens d'action et de contrôle sur le fonctionnement des institutions.

Des valeurs claires qui pourraient être défendues au sein de notre assemblée départementale par un **groupe de gauche recomposé et affranchi des élus qui, au regard de leurs choix politiques, nous laissent à penser qu'ils se « droitisent »...**

LES CO-PRÉSIDENT-E-S : JOCELYNE GLACE LE GARS, GREGORY BONNET

LES ÉLUS DU GROUPE › Caroline Dalet, Clémentine Raineau et Jacky Grand

CONTACT › fdg.gc.cd63@gmail.com › Tél. : 04 73 42 25 26

Le Département du Puy-de-Dôme
présente

Naturez-vous

Du 1er avril au 5 novembre 2017

- Visites guidées
- Balades découvertes
- Randonnées sportives
- Observation des espaces préservés
- Expositions

Photo : © CRDTA-David Frobert

Tout le programme sur

PUY-DE-DOME.FR NATUREZ VOUS

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT